

DERNIERE COPIE

**NE DOIT PAS SORTIR DU
SERVICE DE DISTRIBUTION**

SOCIÉTÉ DES NATIONS.

communiqué au Conseil.

C.703.1933.III.

ORGANISATION D'HYGIÈNE.

Genève, le 30 décembre 1933.

COMPOSITION DU COMITÉ D'HYGIÈNE.

Rapport du Représentant du Danemark.

Lors de sa 73^{ème} session, tenue à Genève en mai 1933, le Conseil a prolongé jusqu'au 31 décembre 1933 le mandat du Comité d'Hygiène qui devait venir à expiration le 30 juin 1933.

Le Conseil est donc appelé à désigner les membres du nouveau Comité d'Hygiène qui siégera en 1934, 1935 et 1936.

La constitution de l'Organisation d'Hygiène prévoit que le Comité d'Hygiène comprendra six membres nommés par le Conseil de la Société des Nations, après consultation avec les membres du Comité sortant, le Président de l'Office international d'Hygiène publique, et neuf membres choisis nominativement par le Comité de l'Office international, de façon que chaque Etat siégeant en permanence au Conseil de la Société des Nations ait obligatoirement un représentant au Comité d'Hygiène.

Le Comité d'Hygiène peut également s'adjoindre quatre assesseurs experts d'hygiène, et a été autorisé par le Conseil à inviter d'autres experts à prendre part à ses travaux.

Le Président de l'Office international d'Hygiène publique a fait savoir au Président du Comité d'Hygiène que le Comité de l'Office, lors de sa réunion du 16 octobre 1933, a désigné pour siéger au Comité d'Hygiène les personnes suivantes :

- Allemagne : le Professeur REITER, Président de l'Office d'Hygiène publique du Reich, Berlin.
- France : le Médecin général LASNET, Inspecteur général de l'Hygiène et de la Santé publique d'Algérie.
- Grande-Bretagne: le Dr. M.T. MORGAN, Fonctionnaire médical, Ministère de l'Hygiène, Londres.

- Italie : Le Dr. A. LUTRARIO, Directeur général honoraire de l'Administration de l'Hygiène au Ministère de l'Intérieur à Rome.
- Japon : Le Dr. M. TSURUMI, Représentant du Bureau central sanitaire, Ministère de l'Intérieur, Tokio.
- Etats-Unis d'Amérique : Le Surgeon-General H.S. CUMMING, Directeur général du Service fédéral d'Hygiène publique des Etats-Unis à Washington.
- Pays-Bas: Le Dr. N.M.J. JITTA, Président du Conseil d'hygiène publique des Pays-Bas, La Haye.
- Portugal : Le Professeur Ricardo JORGE, Président technique du Conseil supérieur d'hygiène à Lisbonne.
- Suisse: Le Dr. H. CARRIERE, Directeur du Service fédéral d'hygiène publique, Berne.

Lors de sa vingtième session, tenue à Genève du 28 octobre au 1er novembre 1933, le Comité d'Hygiène a adopté la résolution suivante :

" Le Comité d'Hygiène,

" Vu la disposition de l'arrangement conclu avec l'Office international d'Hygiène publique qui règle l'Organisation d'Hygiène de la Société des Nations; et

" Vu la nécessité de faire, dans un avenir rapproché, des propositions au Conseil pour la nomination des membres du Comité à désigner par lui;

" Décide de charger le Président et le Vice-Président permanent de faire les propositions nécessaires pour la désignation de membres du Comité d'Hygiène au choix du Conseil de la Société des Nations. "

Comme suite à cette résolution, le Président du Comité d'Hygiène a adressé au Secrétaire général une lettre dans laquelle les candidatures suivantes sont présentées par le Président et le Vice-Président permanent : 1. Six membres nommés par le Conseil, après consultation avec le Comité d'Hygiène :

Grande-Bretagne: Dame Janet CAMPBELL, Fonctionnaire médical supérieur du Ministère de l'Hygiène, Londres.

Chine ¹⁾: Le Dr. J. HENG LIU, Chef de l'Administration d'Hygiène du Gouvernement national de la République de Chine, à Nankin.

1) Dans le cas d'un pays aussi éloigné que la Chine, il est impossible qu'un seul membre puisse prendre part à chaque session du Comité d'Hygiène, c'est pour ce motif qu'on a proposé un suppléant.

ou
le Dr. F.C.YEN, Doyen de l'Ecole de Médecine,
Wcosung, Changhaï.

- Danemark : le Dr. Th. MADSEN, Directeur de l'Institut de
Sérothérapie de l'Etat, Copenhague.
- France : le Professeur Léon BERNARD, Président du Conseil
supérieur d'Hygiène de la France, Paris.
- Italie : le Professeur G. PASTIANELLI, Professeur de
Séméiologie à l'Université de Rome, Directeur de
l'Institut supérieur de Malaricologie.
- Espagne : le Professeur G. PITTALUCA, Professeur de
Parasitologie à l'Université de Madrid.

2. Quatre experts d'hygiène publique en qualité d'assesseurs :

- Canada : le Professeur J.D. FITZGERALD, Professeur de
médecine préventive à l'Université de Toronto;
Directeur de l'Ecole d'Hygiène et du Laboratoire
Connaught.
- Bésil : le Professeur Carlos CHAGAS, Directeur de l'Ins-
titut Oswaldo Cruz à Rio de Janeiro.
- Inde : le Lt.-Col. A.J.F. RUSSELL, Commissaire d'hygiène
publique auprès du Gouvernement de l'Inde,
New Delhi.
- Turquie : le Professeur HUSAMETTIN, Sous-Secrétaire d'Etat
à l'Hygiène, Ankara.

3. En qualité d'experts à titre consultatif :

- Belgique : le Dr. René SAND, Conseiller technique, Ligue
des Sociétés de la Croix-Rouge, Paris.
- Hongrie : le Dr. Bela JOHAN, Directeur de l'Institut
d'Hygiène de l'Etat, à Budapest.
- Etat libre
d'Irlande : le Dr. Denis J. COFFEY, Vice-Chancelier de
l'Université nationale, Dublin; Représentant de
l'Université nationale d'Irlande au Conseil médical
général; Président du "Medical Registration Council"
- Roumanie : le Professeur J. CANTACUZENE, Professeur de
Bactériologie et Directeur de l'Institut de méde-
cine expérimentale, Bucarest.
- Pologne : le Dr. W. CHODZKO, ancien ministre de la Santé
publique de la Pologne, Directeur de l'Ecole
d'Hygiène de l'Etat, Varsovie.

J'estime que nous pouvons confirmer les propositions qui
nous ont été soumises et je propose en conséquence la résolution suivante:

- " Le Conseil :
- " Approuve les propositions relatives à la nomination des membres
du Comité d'Hygiène figurant dans le présent rapport .
- " Charge le Secrétaire général de transmettre les remerciements
du Conseil aux membres du Comité sortant."